



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## **Préfète de la région Normandie**

Arrêté portant désignation  
des membres de la commission consultative régionale d'attribution  
des aides déconcentrées relatives au spectacle vivant

La Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

- Vu la loi N° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, modifié par le décret n° 2010-146 du 16 février 2010,
- Vu le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant,
- Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Madame Nicole KLEIN, Préfète de la région Normandie, préfète de la Seine Maritime,
- Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation de fonctionnement des régions de l'administration territoriale de l'Etat et des commissions administratives,
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 2016 nommant Monsieur Jean-Paul OLLIVIER, directeur régional des affaires culturelles de Normandie,
- Vu l'arrêté préfectoral de délégation de signature générale d'activités n° 16.35 de Madame Nicole KLEIN, Préfète de Normandie, Préfète de la Seine Maritime, à M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur régional des affaires culturelles de Normandie, en date du 4 janvier 2016,
- Vu la circulaire n° 2007-5 du 5 mars 2007 relative au refus d'aides publiques en cas d'infraction à la législation sur la répression du travail illégal dans le spectacle vivant,
- Vu la circulaire n° 2007-6 du 5 mars 2007 relative au financement public et à l'emploi dans le spectacle vivant,
- Vu la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations : déclinaison de la charte des engagements réciproques et soutien public aux associations,
- Sur proposition du Directeur régional des affaires culturelles de Normandie,

.../...

## ARRETE

### Article 1 :

Il est institué auprès de la Préfecture de Normandie une commission régionale consultative chargée de donner un avis sur l'attribution des aides déconcentrées destinées à soutenir la création et la diffusion de spectacles vivants dans les domaines de la danse, de la musique du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque présentés par des artistes, compagnies et ensembles professionnels ou par une entreprise artistique et culturelle, producteur de spectacle.

Deux ou plusieurs préfets de région peuvent mettre en place une commission interrégionale dont ils fixent conjointement le siège.

Cette commission est composée de trois collèges compétents en fonction des domaines artistiques concernés : la danse, la musique et le théâtre, arts de la rue et arts du cirque.

Cette commission émet un avis sur :

- l'aide au projet qui est une aide ponctuelle attribuée pour soutenir une nouvelle création, pour prolonger la présentation au public d'une création ou pour permettre la reprise d'un spectacle,
- l'aide à la structuration est destinée à des compagnies et ensembles professionnels chorégraphiques ou musicaux proposant une démarche cohérente sur le plan artistique, économique et social et dont les capacités de diffusion dépasse le cadre régional. Elle est accordée pour deux années consécutives et peut être renouvelée,
- le conventionnement qui est destiné à des compagnies et ensembles professionnels confirmés sur le plan artistique et dont les réalisations ont un rayonnement au minimum national. Il est accordé pour trois années consécutives et peut être renouvelé.

### Article 2 :

La commission régionale consultative se réunit au moins une fois par an, soit en formation plénière, soit en collèges.

La commission régionale consultative ainsi que chaque collège sont présidés par la Préfète de la région Normandie ou son représentant et composés comme suit :

- Collège danse :
  - × Berki Farid, responsable artistique Cie Melting Spot / Villeneuve d'Ascq,
  - × Bréant Céline, directrice du Gymnase / CDC de Roubaix,
  - × Coutouly Laurent, directeur Culture Commune / Loos en Gohelle,
  - × Davenel Stéphanie, administratrice la scène conventionnée musique et jeune public – Théâtre Municipal / Coutances,
  - × Gallardo Josefa , directrice de la Maison des Arts et Loisirs / Laon
  - × Gamblin-Lefèvre Catherine, directrice du Relais Culturel régional Chorège / Falaise,

.../...

- × Hanin Béatrice, directrice du Rive Gauche, Scène Conventionnée Danse / Saint Etienne du Rouvray,
  - × Joly Bruno,
  - × Kruszka Sarah, coordonnatrice DAAC – Rectorat / Lille,
  - × Lot Xavier, chorégraphe Cie Ulal DTO / Amiens,
  - × Marquis Christophe, directeur de l'Echangeur / CDC de Château Thierry,
  - × Passard Laëtitia, responsable du développement de la culture chorégraphique, Le Phare - CCN / Le Havre,
  - × Quilici Isabelle, conseillère pédagogique danse, inspection académique de l'Eure / Evreux,
  - × Roeschlaub Emmanuelle, secrétaire général du Volcan, Scène Nationale / Le Havre,
  - × Torres Lisa, Responsable du service culturel / Communauté d'agglomération du Boulonnais.
- Collège musique :
    - × Auguste-Picart Florence directrice du Conservatoire à Rayonnement Département / Grand et Petit Couronne,
    - × Bonhoure Bruno, artiste lyrique, directeur musical de l'ensemble "la Camera delle lacrime",
    - × Chalot Clothilde , directrice générale de Nomad Music / Paris,
    - × Delanoé Laurent directeur du Conservatoire à rayonnement départemental / Lisieux,
    - × Détrée Jean-François, organiste titulaire de l'orgue de la cathédrale de Coutances et ancien délégué régional de la musique à la DRAC de Basse-Normandie,
    - × François Benjamin de Radio France,
    - × Lamas Guillaume, directeur général de l'Orchestre régional de Normandie / Caen,
    - × Le Bas Denis, directeur la scène conventionnée musique et jeune public – Théâtre Municipal / Coutances,
    - × Lemenuel Jean-Claude, directeur de l'association régionale Le FAR (Formation, Accompagnement, Ressources) / Caen,
    - × Maunier Stéphane, directeur du Kalif / Rouen,
    - × Maurin Frédéric, musicien, compositeur, membre du groupe Ping Machine / Paris,

.../...

- × Pleintel Véronique, directrice du festival des promenades musicales en Pays d'Auge / St Ouen le Pin,
  - × Roserot de Melin Claire, directrice de la coordination artistique et des formations musicales, Opéra de Rouen,
  - × Sénécal Régis , directeur du Trianon, scène conventionnée chansons / Rouen,
  - × Tardivel Yoann, organiste, professeur au Conservatoire Royal de Bruxelles, journaliste pour la chaîne radiophonique Musiq3 / RTBF / Seine Maritime,
  - × Therain Enriqye, administrateur des Siècles, président des Musicales de Normandie,
  - × Viel Gérard, conseiller artistique, ancien directeur du festival les Traversées de Tatihou, membre de l'Académie Charles Gros.
- Collège théâtre, arts de la rue, arts du cirque :
    - × Auvray Vincent, directeur de la galerie Unique / Caen,
    - × Baez Céline, directrice de l'Eclat Théâtre / Pont Audemer,
    - × Bertin Cécile, secrétaire générale de la Scène nationale / Dieppe,
    - × Bertrand Brigitte, directrice de l'espace Jean Vilar / Ifs,
    - × Cavallé Fabien, maître de conférence, directeur du département arts du spectacle, Université de Caen,
    - × Chamaux Philippe, directeur-adjoint du CDN / Rouen,
    - × Descamps Sophie, directrice de la scène conventionnée théâtre et objet - Le Passage / Fécamp,
    - × Fleury Simon, directeur du Théâtre en Seine / Duclair,
    - × Garangé Vincent, comédien, directeur du CDR / Vire,
    - × Grisel Daniel, retraité, représentant des publics,
    - × Huguet Sophie, directrice de la scène conventionnée Le Rayon Vert / Saint Valérie en Caux,
    - × Laigle-Duval Agnès, directrice de la scène conventionnée pour un théâtre populaire - L'Archipel / Granville,
    - × Lazennec Jean Yves, co directeur du Théâtre de l'Arsenal / Val de Reuil,
    - × Lecoutour Jean-Paul, directeur adjoint de la scène conventionnée musique et jeune public – Théâtre Municipal / Coutances,
    - × Montoya Régine, directrice de la Scène nationale 61,
    - × Morand Thierry, responsable académique théâtre, Rectorat / Rouen,
    - × Peigné Jacques, directeur délégué du CDN de Normandie / Caen,
    - × Rapeau Yveline directrice du Cirque théâtre / Elbeuf et du Pôle national des arts du cirque La Brèche / Cherbourg,

- \* Sizorn Magali, maître de conférence, Université / Rouen - Staps et lettres (anthropologie du corps, danse contemporaine, cirque et arts de la rue).

La commission comprend également des représentants de l'inspection de la création artistique et des représentants des délégations à la danse, à la musique et au théâtre de la Direction générale à la création artistique qui participent aux séances sans prendre part au vote.

Des représentants des collectivités territoriales peuvent être invités aux séances de la commission sans prendre part au vote.

**Article 3 :**

Les conseillers spectacle vivant de la direction régionale des affaires culturelles participent aux séances de la commission dans les domaines artistiques dont ils ont la charge, sans prendre part au vote. Ils sont rapporteurs des demandes d'aide devant la commission.

**Article 4 :**

Les membres de la commission sont nommés pour un mandat de deux ans renouvelable une fois consécutivement.

**Article 5 :**

Le secrétariat de la commission est assuré par la direction régionale des affaires culturelles qui reçoit la commission. Celle-ci établit les convocations, l'ordre du jour et le procès-verbal de la séance.

**Article 6 :**

Le Directeur régional des affaires culturelles de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Normandie.

Fait à Rouen, le 25 JAN. 2016

La Préfète,



Nicole KLEIN